

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 10 JUILLET 2023**

=====

**SEANCE DU 5 JUILLET 2023 – 14H00**

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 28 juin 2023.

**Etaient présents** : MM. ROBERT, HANON, et MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mme CHOCHOI, M. CUGIER, Mme NION, M. REAL, Mme MASSET, Mmes LOURDELLE, GLEMBA et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mmes LEROY et LAUWERS, MM. PACH et CLAVET, Mme DAVID.

**Etaient excusés** : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme MAZEREUW ayant donné pouvoir à Mme GLEMBA, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme DAVID, et Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

**Etait absent** : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. REAL, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2023

DELIBERATIONS  
APPROBATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations :

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS  
ET RESSOURCES INTERNES

1 - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Adoptée)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

2 - MODALITES DE PRISE EN CHARGE PAR LA CALL DE LA FOURNITURE ET DE L'ENTRETIEN MAINTENANCE DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE ENTERREES POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (Adoptée)

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

3 - GRILLE TARIFAIRE AQUALENS – INDEXATION CONTRACTUELLE (Adoptée)

4 – ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE SOPHIE BERTHELOT – MODIFICATION DES HORAIRES D'ENTREE ET DE SORTIE A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE 2023-2024 (Adoptée)

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

5 - PERSONNEL – CONTRAT DE PROJET : CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR UN COORDINATEUR DE PROJET ANRU – VOLET AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS (Adoptée)

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

6 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE – RAPPORT – EXERCICE 2023 (Adoptée)

7 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2023 (Adoptée)

8 - QUESTIONS ORALES (Aucune)

9 – SOUTIEN AUX COMMERCANTS LOCAUX – ATTRIBUTION D'UNE CONTRIBUTION FINANCIERE (Adoptée)

MOTION D'URGENCE DU GROUPE LENS BLEU MARINE – DEFENDRE LENS ET SES HABITANTS (Rejetée)